EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 septembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente septembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 septembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Dominique ADENOT à Pascal GUITTARD, Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Mme Sondès EL HAFIDHI quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Isabelle LAVEST.
Mme Nicaise JOSEPH arrive avant le vote de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Mme Françoise NOUHEN).
M. Simon POURRET quitte la séance avant le vote de la question n°4 et donne pouvoir à M. le Maire.
Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).
Mme Nicaise JOSEPH quitte la séance avant le vote de la question n°50 et donne pouvoir à Mme Françoise NOUHEN.
Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu A puis revient à l'ouverture du débat du vote B.

Rapport N° 41

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Mmes et MM Christine DULAC-ROUGERIE, Christophe BERTUCAT, Simon POURRET, Françoise NOUHEN, Dominique ROGUE-SALLARD, Guillaume VIMONT, Louis COUSTES et Florent NARANJO en tant que membres titulaires au CA et à l'AG de l'Office Municipal du Sport

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, l'attribution des subventions ci-dessous :

STADE CLERMONTOIS OMNISPORTS – Section athlétisme
La section Athlétisme du Stade Clermontois Omnisports organisera le 26 novembre 2016 la 59ème édition du Cross de Volvic. Il s'agit du plus vieux cross de France. Organisé sur le site des eaux de Volvic, le Cross Volvic Elite 2016 est ouvert à tous dès 6 ans, licenciés FFA, USEP ou non licenciés, en individuel ou par équipe, un "Challenge Entreprises" est organisé ; ainsi que deux courses élites avec les meilleurs français, mais également deux parcours de randonnées. En 2014, la manifestation a battu son record de participants (1 872 arrivants pour 2 203 inscrits et en 2015, 1 606 arrivants pour 2 188 inscrits).

Budget Prévisionnel : 152 500 €
Subvention 2015 : 3 000 €
Subvention sollicitée : 5 000 €
Autres Subventions sollicitées (Etat, CR, CG, CA, …) : 25 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT DE CLERMONT-FERRAND
La 26ème édition de Courir à Clermont aura lieu le dimanche 2 octobre 2016 autour de la Place de Jaude. Des centaines de participants, licenciés ou non, pratiquants réguliers ou simples amateurs se côtoieront pour partager leur passion de la course à pied sur différents parcours (5 km et 10 km), mais aussi en couleur et festive avec la 2ème édition de la Color Me Rad. Les premières foulées (1 km, 1,5 km et 2km) seront aussi proposées aux jeunes clermontois.
L'Office Municipal du Sport de Clermont-Ferrand est l'association sportive habilitée à définir le contenu sportif des épreuves. Il assure également la coordination des épreuves réservées aux jeunes "les 1ères foulées". Il coordonne également le recrutement, la gestion des bénévoles et les inscriptions.

Budget Prévisionnel : 15 500€
Subvention 2015 : 1 000 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Autres Subventions sollicitées (Etat, CR, CG, CA, …) : 2 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 19 octobre 2016

Le Maire,